



Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ?

Ce que la microfinance peut apporter à l'agriculture des pays en développement : les mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 décembre 2007

Dossier de presse

Contact presse : Cape Code Communication
Marie-France Chatrier : 06 86 17 61 43/01 53 75 34 11 - chatrier@aol.com

FARM : Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde
C/o Crédit Agricole S.A, 91-93 BD Pasteur, 75710 Paris cedex 15
Tel : 01 57 72 07 19



La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM)

Une mission de soutien au développement de la filière agricole des Pays du Sud

Créée et reconnue d'utilité publique en 2006, la *Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde* a pour mission de donner à l'agriculture des pays du Sud la place qui lui revient dans les politiques de développement. Partant du constat que cette place est aujourd'hui sous-estimée et sous-évaluée, elle s'appuie sur la volonté des grandes entreprises de favoriser, soutenir et accompagner l'essor de l'agriculture et des filières agro-alimentaires des pays les moins favorisés.

Les fondateurs et membres associés de FARM

- Le Crédit Agricole SA
- L'Agence Française de Développement (AFD)
- Suez
- Le groupe Casino
- Limagrain
- Vilmorin
- Le Groupement national interprofessionnel des semences et plants
- Air France
- Sofiprotéol (membre associé)

Un engagement pour le long terme

Les fondateurs et membres associés fournissent à *FARM* leurs compétences et leur savoir-faire en terme de formations en management et en gestion, de construction de partenariats entre entreprises et organisations professionnelles.

Un objectif partagé

Construire ensemble, agriculteurs du Nord et du Sud, une agriculture performante acteur du développement économique.

Actions menées

« L'Université du coton », un projet innovant de formation et de professionnalisation

Porté par *FARM* qui y a associé *HEC-Paris*, un programme ambitieux de formation au management et aux méthodes de gestion et de production a été élaboré à la demande de l'*Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA)*.

Il vise à donner à la filière cotonnière les moyens d'améliorer la rentabilité aux différents niveaux de la chaîne production-distribution-commercialisation, à accroître les revenus des agriculteurs et à faire face à la concurrence internationale en renforçant sa compétitivité. Cette « Université du coton » doit servir de modèle à la création d'autres institutions de formation professionnelle pour d'autres filières agricoles africaines.

L'enjeu est de mettre en œuvre des projets de formation innovants et prospectifs au niveau micro-économique.

La valorisation des échanges, des études, recherches et expertises de terrain

L'organisation du colloque 2006, sur le thème « **Quel cadre pour les politiques agricoles demain, en Europe et dans les pays en développement ?** » en partenariat avec les associations *Notre Europe* et *Pluriagri* a permis d'exposer et d'analyser les enjeux des futurs Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour l'agriculture et notamment dans la **perspective de création de véritables marchés intérieurs régionaux**.

L'organisation du **colloque 2007 sur la microfinance** pour les pays en développement réalisée en partenariat avec l'*IGPDE* se situe dans la même perspective d'étude, de recherche et d'échanges d'expériences pour renforcer la filière agricole dans les politiques de développement et faire naître une agriculture performante, respectueuse de l'environnement au bénéfice du Nord comme du Sud.

La microfinance, un levier pour le développement

L'objectif : lutter contre la pauvreté et l'exclusion financière par un accès au financement de proximité

Apparue il y a une vingtaine d'années, la microfinance est partie du constat des difficultés d'accès des populations les plus vulnérables et précaires aux différents services financiers (compte courant, épargne, transferts de fonds, assurance, crédit...) et des obstacles à l'usage de ces services, qu'ils soient matériels (manque d'infrastructures bancaires), socio-économiques (faible niveau d'éducation, absence de revenus réguliers) ou psychologiques. Elle englobe donc l'ensemble des services mis à la disposition de ces populations en situation d'exclusion financière et comprend ainsi le microcrédit sans se réduire à celui-ci.

L'exclusion financière ne touche pas que les plus pauvres puisqu'elle se définit comme un fort handicap dans l'accès ou l'usage de certains moyens de paiement, à certaines formes de prêts ou de financement, aux moyens de préserver son épargne et de répartir dans le temps ses revenus et ses dépenses, comme dans la possibilité de s'assurer contre les risques touchant à sa propre existence ou à ses biens ou de transférer fonds et revenus. La microfinance ne vise donc pas uniquement les **2,1 milliards d'individus pauvres (vivant avec moins de 2 dollars par jour)** mais concerne aussi des classes moyennes fragiles.

Acteurs et zones géographiques d'intervention de la microfinance

Portée à l'origine essentiellement par des organisations non-gouvernementales sans but lucratif, le secteur de la microfinance constitue une nébuleuse qui réunit des acteurs très différents de par leur nature (ONG, institutions financières non bancaires, coopératives/ unions de crédit, banques, banques rurales), leur zone d'intervention géographique (essentiellement l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'Asie du Sud et dans une moindre mesure l'Afrique Sub-saharienne, l'Europe de l'est et l'Asie centrale et le Maghreb-Moyen Orient) et donc des régimes réglementaires très difficilement comparables.

Des résultats déjà satisfaisants

Ces nouveaux dispositifs proposés aux populations pauvres et financièrement exclues rencontrent un véritable succès puisqu'on compte **en 2006 113 millions de bénéficiaires pour un montant de 15,3 milliards de dollars de prêts en cours (données Mix Market)**. De 2000 à 2006, ils se sont développés au rythme de **34%**.

Ils représentent donc un véritable levier pour la croissance entre les institutions de microfinance et l'organisation de secteurs professionnels (artisanat, service, commerce) des pays en développement en facilitant l'épargne et stimulant l'investissement.

La spécificité de l'agriculture dans le développement de la microfinance

Des disparités demeurent fortes entre le milieu rural sous doté en infrastructures bancaires et le milieu urbain mieux équipé. Mais ce contraste s'explique aussi par la nature des secteurs concernés : l'artisanat et le commerce nécessitent un investissement moins important que le secteur agricole pour une rentabilité à court terme plus grande, et permettent donc une offre de financement plus large et à fort retour sur investissement. Les difficultés d'intervention en milieu rural du fait de la faiblesse du réseau bancaire couplées aux contraintes fortes de financement des activités agricoles expliquent une offre limitée de la microfinance envers l'agriculture. En dépit de ce constat, le secteur agricole offre de réelles opportunités pour la microfinance à condition de prendre en considération ses propres contraintes : risques liés aux aléas agro climatiques, volatilité des prix agricoles sur les cours, saisonnalité des activités, faible retour sur investissement des opérations de crédit et de prêt.

De réelles opportunités pour la microfinance dans la filière agricole grâce à des produits adaptés

La microfinance en milieu rural peut se développer en s'appuyant sur trois atouts majeurs :

- **La complémentarité entre les institutions de microfinance et l'organisation de la profession agricole** – Les approches sur le terrain sont diversifiées mais déjà effectives : mutuelles, coopératives, couplées avec un appui technique, avec d'autres services de microfinance (bancassurance ...)
- **Des outils financiers originaux adaptés à l'agriculture à tous les niveaux de la chaîne agroalimentaire**– Trois grandes familles de crédit sont déjà expérimentées au niveau local :
 - Les prêts permettant le financement des travaux agricoles (appelés crédits productifs, crédits de campagne ou crédits intrants (par exemple pour financer engrais et pesticides)
 - Les prêts permettant le financement du stockage de la récolte et la maîtrise de conditions de sa commercialisation (stockage sous forme de greniers communs villageois (Madagascar)
 - Les prêts pluriannuels destinés à l'achat d'équipement ou de moyens de production (par exemple pour mieux valoriser les élevages ou développer la culture attelée)
- **Une politique attractive de taux d'intérêt** – Même s'ils restent élevés (de 1,5 à 4% par mois), les taux de prêts de microfinance sont inférieurs à ceux pratiqués dans un système usuraire ou de prêts informels encore largement présent en milieu rural. L'essor de la microfinance favoriserait la réglementation, la régulation et la transparence de l'intermédiation bancaire.

Acteurs encore jeunes dans le paysage des institutions financières alternatives (banques publiques agricoles et de développement, banques postales, banques rurales, coopératives et unions de crédit), les institutions de microfinance ont à relever à l'avenir le double défi de rendre accessibles les services financiers et en même temps de réduire la pauvreté de leurs clients en favorisant notamment le développement de leur activités économiques

Le colloque : Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement?

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur le développement mondial publié en octobre 2007 rappelle opportunément une situation trop longtemps négligée : 75% des pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour habitent les zones rurales mais celles-ci n'attirent que 4% du total de l'aide publique au développement, en diminution constante depuis une vingtaine d'années . Parallèlement, 2,5 milliards de personnes dépend des activités agricoles et celles-ci sont quatre fois plus efficaces pour faire reculer la pauvreté que les autres secteurs économiques.

C'est dire si un engagement pour soutenir et renforcer l'activité agricole des Pays du Sud devient une priorité tant dans l'objectif de réduction de la pauvreté dans le monde que de développement durable.

Le colloque organisé sur ce thème par **FARM** en partenariat avec l'Institut de la gestion publique et du développement économique (**IGPDE**) aborde et analyse 5 questions-clés :

- Quels sont les acquis de la microfinance dans le financement de l'agriculture ?
- Quelles sont les innovations porteuses pour permettre une meilleure prise en compte de l'agriculture par les institutions de microfinance ?
- Existe-t-il un modèle institutionnel de référence ?
- A quelles conditions la microfinance peut-elle être un facteur de développement économique ?
- Quel rôle doivent jouer les pouvoirs publics ?

Le colloque : les 3 temps forts des plénières

Les trois sessions plénières sont suivies chacune d'ateliers.

La *session plénière 1* aura pour objet : **Quelles réponses la microfinance apporte-t-elle aux besoins des agriculteurs ?**

La *session plénière 2* se demandera « **Comment améliorer l'impact économique de la microfinance sur le développement agricole ?** »

La *session plénière 3* se posera la question « **Quelles politiques publiques pour améliorer durablement la contribution de la microfinance à l'agriculture ?** »

Session plénière 1

Enjeux

- Les offres actuelles des institutions de microfinance répondent-elles adéquatement aux besoins des agriculteurs ?
- Quels sont les produits et procédures innovants pour répondre aux besoins du secteur agricole ?

Objectifs

La première session plénière aura pour objectif de dresser un état des lieux, grâce à des expériences de terrain et des données quantitatives, des diverses opérations de microfinance réalisées en milieu agricole.

Ce bilan permettra de montrer quelle place tient l'agriculture dans les institutions de microfinance – une place encore timide – et parallèlement quelle place prend la microfinance dans les différentes sources de financement des activités agricoles.

Une fois le bilan tiré à partir d'éclairages régionaux, il s'agira de s'interroger sur la spécificité des besoins de financement des agriculteurs qui vont nécessiter le recours à des produits de microfinance innovants et adaptés. En effet, le financement des activités agricoles doit faire face aux contraintes propres au secteur, génératrices de risques particuliers : **risques liés aux aléas agro-climatiques, à la volatilité des prix agricoles sur les cours, à la saisonnalité des activités, au faible retour sur investissement à court terme des opérations de crédit et de prêt.**

Session plénière 2

Enjeux

- Comment améliorer l'impact économique de la microfinance sur le développement agricole ?

- Dans quelle mesure et à quelles conditions la mise en place de services financiers spécifiques à l'agriculture a-t-elle un impact sur le développement de ces activités agricoles ?

Objectifs

La deuxième session plénière reviendra sur les voies d'amélioration des services de microfinance dans le développement des filières agricoles. La réponse au développement agricole par la microfinance, si elle n'est pas encore assez développée, doit être réévaluée et mieux adaptée au secteur pour gagner en efficacité.

Il s'agit de considérer **la microfinance comme une étape du développement économique**.

Dans ce contexte, les connaissances sur les conditions favorables à un impact positif de la microfinance sur la production agricole demeurent limitées. Mais les nouvelles approches sur les chaînes de valeur des filières agroalimentaires et les modèles économiques d'entreprises à finalité sociale, telles que la Grameen Food, ouvrent de nouvelles perspectives à la réflexion.

L'objectif de cette session sera d'aborder des exemples concrets visant à montrer la complémentarité, à tous les niveaux de la chaîne agroalimentaire (financement de la production, aide à la gestion des exploitations, à la commercialisation, la valorisation et la transformation des produits primaires, accès au marché), entre organisations agricoles et réseau de microfinance.

Une réflexion sur les partenariats entre les organisations professionnelles et les institutions de microfinance sera menée afin de donner au microfinancement des activités agricoles l'efficacité qui manque aux formes traditionnelles de l'offre de crédit. Enfin, l'impact économique de la microfinance dans le secteur agricole pourrait s'appuyer sur l'articulation entre les dispositifs de soutien aux bonnes pratiques de gestion et de production des exploitants, à leur formation au management et à la mission de conseil des organisations professionnelles et les dispositifs propres au microfinancement. Ce sera l'hypothèse formulée et analysée en dernier lieu dans cette session plénière.

Session plénière 3

Enjeux

- Comment construire des politiques publiques efficaces pour réduire les inégalités d'accès au crédit et favoriser « l'inclusion financière » ?
- Quel rôle doivent jouer les institutions financières internationales dans une gestion des fonds de l'aide publique au développement (APD) refondée, dans une régulation et une réglementation du secteur devenues nécessaires ?
- Quelle évaluation peut-on faire des outils tels que les subventions ou la bonification de l'investissement agricole pour aider les exploitations à trouver des sources de financement ?

Objectifs

Effacé dans les années 80-90 du fait du mouvement de libéralisation financière par la déréglementation, l'Etat et les pouvoirs publics voient leur rôle réhabilité depuis, notamment pour faire face aux défaillances de marché et construire une gouvernance plus transparente. La troisième session se penchera sur le type d'intervention de la sphère publique pour inciter les acteurs privés de la microfinance à répondre aux nouvelles demandes (zones rurales marginales, agriculture familiale...).

Il sera aussi question d'aborder une forme plus innovante d'intervention étatique à travers l'intermédiation publique directe ou indirecte et les partenariats public-privé avec le réseau privé associatif ou coopératif pour l'accompagner sans l'étouffer.

Ces questions seront prises en compte au niveau des processus engagés, des instruments mobilisés (bonification, fonds de garantie...) et des résultats attendus.

La microfinance dans le monde : quelques données chiffrées

La majorité des institutions de microfinance est constituée d'ONG sans but lucratif et d'associations locales sur lesquelles on dispose de peu d'informations précises et qui sont peu réglementées. La nécessité d'une meilleure gouvernance et d'une plus forte implication des pouvoirs publics en termes de régulation comme de réglementation est d'autant plus impérieuse. L'analyse chiffrée résulte de croisement d'informations fournies par l'Institut Mix Market et la Banque mondiale.

Un secteur en constant développement

Comptant 113 millions de bénéficiaires pour 2,1 milliards d'individus pauvres (vivant avec moins de 2 dollars par jour), la microfinance se développe au rythme de 34% par an de 2000 à 2006. Elle concerne davantage les populations en situation d'exclusion financière que les plus pauvres du fait de taux d'intérêt très élevés.

En un an, de **2005 à 2006, l'actif total est passé de 16,3 milliards de dollars à 21,2 milliards, soit une hausse de 30%.**

Le nombre total de prêts en cours est ainsi passé de 11,2 milliards de dollars à 15,3 milliards de dollars soit une hausse de 36%.

De fortes disparités géographiques

La première différence de taille vient du taux d'utilisation des services bancaires et financiers entre pays de l'OCDE et pays en développement : s'il est quasi-universel avec 90% voire plus d'utilisation des services bancaires (compte courant et épargne) dans la zone OCDE, il n'est que de 26% dans les pays en développement. A titre d'exemple, on compte **43 agences bancaires pour 100 000 habitants en France contre 1,53 en Bolivie et 0,66 à Madagascar.**

La microfinance concerne donc essentiellement les pays en développement mais son implantation est géographiquement inégalement répartie : **le taux de couverture des besoins financiers est de 47% en Asie du Sud et de l'Est-Pacifique et de seulement 9,5% en Afrique sub-saharienne.**

La répartition géographique de la microfinance fait apparaître un fort contraste selon l'approche par les prêts ou celle par les emprunteurs : **l'Asie du Sud concentre 48% des emprunteurs actifs pour seulement 9% des prêts en cours alors que l'Amérique Latine et les Caraïbes ne concentrent que 21% des emprunteurs actifs pour 50% des prêts en cours.** Autrement dit, l'Asie du Sud compte beaucoup d'emprunteurs pour de faibles montants, là où l'Amérique latine et les Caraïbes regroupent un petit nombre d'emprunteurs de montants plus élevés.

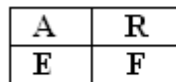
L'offre de services financiers se limite essentiellement au microcrédit, **un grand nombre d'institutions de microfinance (63% du total) n'offrant aucun service d'épargne, ce qui peut constituer un frein à l'investissement.**



Les membres fondateurs de FARM



Les partenaires du colloque



COLLOQUE INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du colloque ?

Ministère de l'Economie et des finances et de l'Emploi,
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique,

Centre de Conférence Pierre Mendès France
120, rue de Bercy – 75 572 Paris Cedex 12

Dates et heures d'ouverture ?

Ouverture du colloque : mardi 4 décembre à 09h15
Clôture, jeudi 6 décembre à 13 heures

Transports ?

Métro : station Bercy (lignes 6 ou 14) –station Gare de Lyon (lignes 1 ou 14)

RER : Gare de Lyon

Autobus :

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (lignes 24 et 87)

Gare de Lyon (lignes 20, 63 et 65)

Où déjeuner ?

Un déjeuner buffet sera offert aux participants inscrits et aux journalistes
les mardi 4 et mercredi 5 décembre dans l'enceinte du
Centre de Conférence Pierre Mendès France.

Pour ceux qui souhaitent se restaurer à l'extérieur la Brasserie du Spectacle
et le Bistro Romain sont à proximité du Centre de Conférence.